

PROFIL DE POSTE INFIRMIER(E) 100% POOL NUIT PÔLE MEDICO-CHIRURGICAL DES PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

Libellé de la fiche métier de rattachement : IDE

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

SITE : GABRIEL MONTPIED

SERVICE/POLE : POOL / MEDICO-CHIRURGICAL DES PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Infirmier(e)

Quotité de travail : 100%

Service : pool pôle MCCV

Praticien responsable du pôle : Pr THAVEAU

Directrice des soins de site : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : Mme SEDDEKI

PRESENTATION DU POLE :

Le pôle Médico-Chirurgical des pathologies Cardio-Vasculaires (MCCV) se compose de trois services :

- La cardiologie médicale – responsable de service Professeur Souteyrand

Ce service dispose de 90 lits et 13 fauteuils répartis en :

- Une unité de soins intensifs (USIC) (20 lits) disposant in situ d'une salle d'intervention dédiée à l'angioplastie primaire,
- 4 unités d'hospitalisation :
 - cardiologie A (28 lits) (HTAP)
 - cardiologie B1 (28 lits) (troubles du rythme)
 - cardiologie B2 (14 lits) (insuffisance cardiaque)
- Un hôpital de jour (cardiologie ambulatoire) (13 fauteuils) (bilan cardiaque)
- Un salon d'accueil en J0
- 2 unités de télésurveillance

Ce service dispose d'un centre de compétence pour la prise en charge de l'hypertension artérielle pulmonaire, d'une structure de consultations et d'un plateau médico-technique disposant de 4 salles d'interventions équipées d'imageries endocoronaires, de technologies d'explorations électrophysiologiques, de cartographie et de stimulation sophistiquées.

- La chirurgie cardio-vasculaire – responsable de service Docteur D'Ostrevy

Ce service de chirurgie cardio-vasculaire (CCV) prend en charge des patients relevant d'une chirurgie cardiaque (remplacement valvulaire, pontages coronaires, chirurgie de l'aorte thoracique, chirurgie mini-invasive et vidéo assistée, transplantation cardiaque, assistance cardiaque externe et cœur artificiel).

Il est composé de :

- une unité d'hospitalisation (30 lits dont 6 de soins continus post opératoires)
- un bloc opératoire (3 salles de chirurgie programmée et d'urgence) assurant une activité centrée sur la pathologie cardiaque de l'adulte ainsi qu'une activité de transplantation cardiaque, de cœur artificiel et d'assistance cardio-respiratoire (ECMO/ECLS) et réalisant environ 1000 interventions par an dont 900 sous circulation extracorporelle.

- une unité de consultations accueillant les patients en pré opératoire pour entretien avec les chirurgiens, les anesthésistes et les cardiologues et assurant le suivi des patients opérés, transplantés cardiaques et/ou porteurs d'une assistance circulatoire.

- La chirurgie vasculaire A – responsable de service Professeur Fabien Thaveau

Ce service dispose se décompose de :

- Une unité d'hospitalisation complète de 28 lits : chirurgie vasculaire A
- 1 unité de consultation vasculaire

Il prend en charge des hospitalisations programmées (Anévrisme de l'aorte abdominale, Anévrisme des membres inférieurs, Sténose carotidienne, AOMI, Varice, Fistule artério veineuse, Thyroïde, Amputations,...) et des urgences vasculaires (entrée directe ou par le service d'accueil des urgences).

Le pool de compensation et de suppléance intervient sur les unités suivantes :

- USIC
- Cardiologie A
- Cardiologie B1
- Cardiologie B2
- Chirurgie cardio-vasculaire
- Chirurgie vasculaire A

ACTIVITES PRINCIPALES

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

L'infirmier(e) :

- Assure des soins techniques propres à la spécialité, selon une démarche individualisée et travaille en collaboration avec l'aide-soignant(e).
- Acquiert et développe une compétence dans les soins spécifiques aux services.
- Met en place et surveille les protocoles médicamenteux prescrits.
- Assure la surveillance des patients en post-procédure interventionnelle.
- Veille au confort du patient au regard des consignes liées aux procédures (post PMT) et à la prise en charge de la douleur.
- Est garant de la sécurité et du confort des malades cardiaques en tenant compte de leur anxiété.
- Veille au repos des patients la nuit.
- Dispense les soins relationnels liés à l'angoisse du patient.
- Participe aux divers transferts des patients en fonction de leur état (salle d'examen, bloc...).
- Participe à la gestion des stocks, à la commande et au rangement du matériel et de la pharmacie.
- Assure l'encadrement des étudiants.
- S'implique dans les projets et travaux menés dans le service et/ou le pôle.
- S'inscrit dans une démarche qualité.

COMPETENCES REQUISES

L'infirmier(e), outre les capacités requises à la fonction d'infirmier(e), devra être capable de :

- Analyser et faire face rapidement aux situations d'urgence.
- Avoir une organisation rigoureuse adaptée à l'activité spécifique de ces unités de soins.
- Faire preuve d'adaptation et d'intégration aux différentes unités de soins et équipes (unités d'affectation pouvant changer tous les jours).
- Accepter les limites par rapport au manque de suivi du malade.
- Faire preuve de rigueur concernant les protocoles, les règles d'hygiène et d'asepsie.
- Avoir le sens de l'écoute et de la communication.
- Avoir un esprit d'initiative ainsi que le sens des responsabilités.
- Faire preuve de diplomatie, de tolérance, de réserve et de discrétion.
- Faire preuve de rigueur dans les transmissions écrites compte tenu du court passage dans les services.

- Maîtriser l'outil informatique (dossier patient, procédures sur la GED)
- Veiller à la confidentialité des informations recueillies dans le cadre de son exercice professionnel
- Participer à des actions de formation initiale et continue, mettre à jour ses connaissances et développer ses compétences
- Les caractéristiques et exigences de ce poste requièrent une autonomie professionnelle et une adaptation à des situations nouvelles et complexes.

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Avoir une expérience professionnelle permettant d'exercer en service de soins et de soins intensifs.
- Planifier ses congés à l'année suivant la procédure institutionnelle
- Horaires : 20h15/6h15.
- Repos : 2 week-end sur trois. Les repos peuvent être modifiés afin d'assurer la continuité des soins.
- Possibilité de renfort au sein d'un autre pôle
- Est placé sous la responsabilité du cadre de santé de l'unité pour ce qui concerne son activité quotidienne.
- Est placé sous la responsabilité du cadre de pôle pour le temps de travail et l'évaluation.

**N.B. : Ce profil de poste est susceptible d'évoluer au sein du pôle.
La tenue professionnelle doit être respectée**